

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°33 - Juillet/Août 2018

Bonnes vacances !



**DOSSIERS : TRAVAUX
STÉRILISATION DES CHATS
PROJET DE DÉVIATION**

**FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ :
14 JUILLET - SAINT ÉLOI - LIBÉRATION DU VILLAGE...**



www.cuges-les-pins.fr



CUGES EN FLEURS



Un grand bravo à nos habitants qui chaque année fleurissent le village devant leur porte.

Que ce soit un jardin, un balcon, un coin de fenêtre ou même un petit bout de rue, ces Cugeois regorgent d'imagination pour rendre notre village encore plus beau !
Merci à eux.

ÉDITO

Voici venu le temps des vacances pour nos écoliers, pour qui chaque année qui s'achève est toujours une page tournée. Et puis dans quelques mois, la découverte de nouveaux visages, de nouveaux professeurs et souvent la perspective d'une nouvelle aventure collective ou encore, pour d'autres, de meilleurs résultats !



Pour la commune, les grands projets sont désormais engagés avec le début des travaux de l'extension de l'école Molina ainsi que ceux du Boulevard Gambetta.

Un beau projet qui aura eu du mal à aboutir du fait de la topographie des lieux, accentuant la difficulté technique et la mise en œuvre du chantier.

Quelques avancées vous sont dévoilées dans ce numéro : elles faisaient partie de nos projets et objectifs municipaux. C'est notamment grâce à la ténacité de notre conseillère municipale Hélène Rivas que notre projet de mise en place d'un parcours touristique sur la commune a pu enfin aboutir. Il mettra en valeur notre patrimoine historique et renforcera l'attractivité de notre village dont les trésors sont souvent méconnus.

L'évènement du mois de juin dans notre Région a bien évidemment été le retour du Grand Prix de Formule 1 au Circuit Paul Ricard. Une première édition qui a malheureusement confirmé mes craintes sur les difficultés de circulation liées au manque d'infrastructures routières dont Cuges a été la principale victime. C'est pour nous un argument supplémentaire pour aller défendre notre dossier auprès des instances départementales et les convaincre de créer une véritable déviation pour la commune.

Ce magazine sera le seul de la période estivale et portera donc sur les festivités qui vont s'enchaîner du 14 juillet à notre très belle fête de Saint Eloi, sans oublier le 20 août avec la Libération de Cuges. Retrouvez le mag spécial rentrée fin août.

Je souhaite à chacun de passer un bel été sur nos côtes, à l'ombre de nos collines, en France ou ailleurs... Bonnes vacances, et pour les amoureux de la tradition provençale « Vivo Sant Aloi ! ».

Le Maire

Bernard DESTROST

Sommaire

- 2 Cuges en fleurs
- 3 Edito
- 4-5 Retour en images
- 6-8 Vie municipale
- 9 Travaux
- 10 Dossier : stérilisation des chats errants
- 11 Projet : études pour la déviation
- 12-13 Événements
- 14-15 Associations
- 16 Événement : St Eloi
- 17 Tourisme
- 18 On nous prie de communiquer
Petits bonheurs
Tribune libre
- 19 Agenda

Votre avis

nous intéresse !

Sur le rabat de votre magazine, retrouvez notre sondage.

Magazine de la commune de Cuges-les-Pins édité par la municipalité
Hôtel de Ville - Place Stanislas Fabre
13780 Cuges-les-Pins. 04 42 73 80 11
Périodicité : 12 numéros par an.
Directeur de la publication : Bernard Destrost, maire
Impression : CCEE
Maquette : Service communication de la mairie
Administration : Comité consultatif de la communication composé d'élus : Frédéric Adragna, France Leroy, Aurélie Verne
Photos : service com et Corinne Jayne
Tirage : 2 500 exemplaires
Juillet 2018 n°33
Couverture : Bonnes vacances !

RETOUR EN IMAGES



1



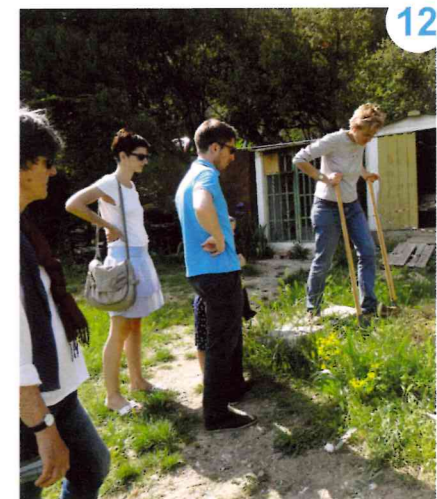
2



10



11



12



3



4



13



14



5



6



15



16



7



8



9

- 1 Le tournoi des débutants a rassemblé encore cette année de nombreuses équipes venues de France et d'Europe.
- 2 Journée avec l'association des balad'ânes organisée par la crèche municipale.
- 3 Inauguration du nouveau manège d'OK Corral.
- 4 La société Garig a proposé un atelier smoothie pour la semaine du développement durable à la cantine.
- 5 La fête de la musique a rassemblé de nombreuses personnes qui ont pu profiter des différents groupes venus bénévolement.
- 6 L'équipe gagnante des olympiades 2018.
- 7 Procession de la fête de Saint Antoine.
- 8 Soirée italienne organisée par le comité des fêtes à l'occasion de la Saint-Antoine.

- 9 Cérémonie de remise des ceintures de judo au jardin de la ville.
- 10 Foire artisanale et vieux métiers organisés par l'amicale d'attelage des mulets.
- 11 Le conseil municipal des jeunes avec monsieur le maire lors de la commémoration du 18 juin 1940.
- 12 De ferme en ferme à la rencontre de nos agriculteurs cugeois.
- 13 Grand succès pour la kermesse organisée par les deux associations de parents d'élèves : FCPE et PEEP
- 14 Les élèves de CE1 sont venus rendre visite à monsieur le maire dans son bureau.
- 15 Cérémonie de citoyenneté où les élus ont remis leur première carte électorale aux jeunes de 18 ans.
- 16 3^{ème} journée du numérique organisée à la médiathèque.

CINÉMA



Projection cinéma à la salle des mariages :

IRON MAN
Mercredi 18 juillet 2018 à 18h30

Séance ciné plein air

Nous vous proposons la diffusion de **Toni**, le film de Jean Renoir réalisé en 1935, produit par Marcel Pagnol. A noter que Luchino Visconti a été assistant réalisateur sur ce film tourné à Martigues.



Rendez-vous le 17 juillet en soirée au jardin de la ville (accueil du public à 21h30 et début de projection vers 22h, dès la nuit tombée) pour voir ou revoir ce grand classique.

COMMÉMORATION

Commémoration du charnier de Signes :
Mercredi 18 juillet 2018 à 18h

Signification du charnier de Signes sur le site internet de la commune, rubrique TOURISME / Histoire de Cuges / Si Cuges m'était conté.

BRICOLAGE ET JARDINAGE

Les travaux de bricolage ou de jardinage bruyants sont réglementés par arrêté préfectoral. Pour préserver la tranquillité de tous, les particuliers doivent respecter les jours et horaires suivants :

Concernant les Bouches-du-Rhône, ce type de travaux est autorisé :

- les jours ouvrables, de 8h à 12h et de 14h à 20h
- les dimanches et les jours fériés, de 10h à 12h



EAUX USÉES

Nous vous rappelons que le déversement des eaux usées et notamment celles des piscines est interdit sur la voie publique.

Après plusieurs avertissements, la police municipale procédera désormais à des relevés de procès-verbaux de 750€.

LÂCHER DE LANTERNES

Le lâcher de ballons et/ou de lanternes volantes est interdit dans les Bouches-du-Rhône*

Pourquoi ?



Selon les conditions climatiques (ex : vent) ces dispositifs peuvent parcourir plusieurs dizaines de kilomètres.

Les restes des lanternes volantes se retrouvent au sol ou accrochés à des obstacles (arbres, fils électriques, ...) ou ils sont abandonnés par leurs propriétaires.

De plus cela augmente le risque incendie, du fait du caractère non maîtrisable du lancer de lanternes et de la grande distance qu'elles peuvent parcourir.

* L'arrêté du 8 mars 2017, modifié par l'arrêté du 27 décembre 2017, a interdit de façon permanente tout lâcher de ballons et/ou de lanternes volantes dans le département des Bouches-du-Rhône.



DON DU SANG
RENDEZ-VOUS
LE SAMEDI 28 JUILLET
SALLE DE L'ENTRAIDE
8H-13H

RENCONTRE AVEC LES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Le 18 juin, les élèves de CE2 ont eu la chance de participer à des ateliers proposés par l'association des chiens guides d'aveugles des Bouches-du-Rhône-Gard-Vaucluse.



Marie-Laure Antonucci, conseillère municipale déléguée au handicap, à l'initiative du projet, a souhaité sensibiliser les enfants au handicap de la vue.

Quatre ateliers étaient proposés aux enfants :



- Apprentissage de la langue des signes sous forme ludique
- Une initiation au braille
- Un atelier pâte à modeler avec pour but de reproduire une forme les yeux bandés
- Un exercice de déplacement avec une canne blanche et guidé par un autre enfant

Enfin, après de nombreux câlins aux deux chiens présents, leurs maîtres malvoyants les ont mis en situation devant les enfants. Chaque enfant est reparti avec un petit souvenir : son prénom en braille.

Cette matinée autant appréciée par les enfants que par les enseignants devrait être réitérée l'an prochain.



INFO CANICULE

Dans le cadre du Plan Canicule National, activé tous les ans dès le 1^{er} juin, les équipes du CCAS mettent en place un nouveau dispositif : nous répertorions les personnes qui le souhaitent pour les contacter régulièrement durant cette période et faire le point sur leur situation.

Nous mettons aussi en place des visites à domicile si nécessaire afin de détecter d'éventuelles difficultés et de pouvoir les accompagner au mieux durant cette période de fortes chaleurs mais aussi sur le restant de l'année.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES



Mouiller son corps et se ventiler



Manger en quantité suffisante



BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU



Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour



Ne pas boire d'alcool



Donner et prendre des nouvelles de ses proches



Éviter les efforts physiques

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
Pour plus d'informations : 0 800 00 00 00 (numéro gratuit)
www.société-sante-gauche.fr/canicule • www.metes.fr • #canicule

MÉDIATHÈQUE

HORAIRES D'ÉTÉ

La médiathèque reste ouverte tout l'été : n'hésitez pas à venir vous mettre au frais pour bouquiner, feuilleter des magazines, emprunter nos CD, DVD, liseuses, utiliser les tablettes et le Wifi, jouer à des jeux de société... L'inscription est gratuite !

Horaires d'ouverture pour juillet – août :

Mardi : 15h – 18h30
Mercredi : 9h – 12h30
Vendredi : 9h – 12h30 / 15h – 18h30
Samedi : 9h – 12h30

Pour les ateliers numériques, le Fablab sera ouvert :

Mardi : 15h – 18h30
Vendredi : 15h – 18h30
Samedi : 9h – 12h

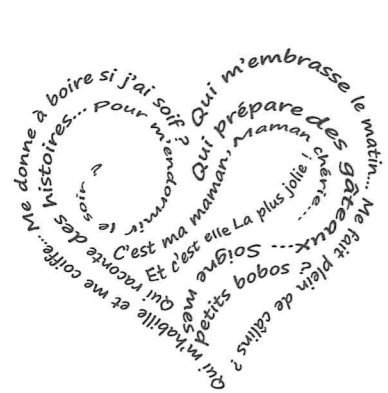
Vous pouvez aussi consulter régulièrement le site de la mairie de Cuges avec l'onglet Médiathèque, vous serez ainsi informé de nos actualités, nos coups de cœur et vous aurez accès à votre compte personnel.



Bon été à tous !

Inscriptions et renseignements au CCAS : 04.42.73.83.57

Concours De Poésie



Nous remercions tous les participants pour leurs poèmes sur le thème de cette année : « AMOUR, AMITIÉ » !

Voici les résultats du 4^e concours de poésie organisé par la Médiathèque, ainsi que quelques extraits de poèmes primés.

Résultats du concours de Poésie adultes 2018

1^{er} prix : Patrick Uguen de Houilles (78)

« Mes amis »

« ... Pour se mettre à admettre et non pas à bannir,
Si on accepte que l'autre est un autre être humain
Avec qui l'on peut vivre
Même s'il prend un chemin qu'après tout il peut suivre »

2^e prix : Louise Montagne - St Cyr sur mer (83)

« Ami de plume »

« La parole est spontanée
l'écrit est engagé
cette histoire n'est pas une romance
c'est une amitié longue distance »



Résultats du concours de Poésie enfants 2018

1^{er} prix : Angelina Fasolino

« L'amour de mon petit frère »

« L'amour est un sentiment très puissant,
compliqué et bien ou mal exprimé.

Il y a l'amour de mon petit frère ;
Mon petit frère qui souvent m'exaspère ! »

2^e prix : Nathan Lux

« L'amour et l'amitié »

« Un jour, le prince de l'amour, couvert d'un drap de velours
Arrive au château de Salzbourg
La grande fée de l'amitié l'accueille et l'invite à danser
Il ne se fit pas prier »

3^e prix : Amine Bacary

« L'amitié et l'amour »

« Malgré que tu sois parti,
Tu restes mon amie,
Ton chagrin,
Sera le mien,
Chacun son chemin,
Mais dans la main »

A l'année prochaine pour un nouveau concours !

LA COMMUNE ACCÉLÈRE SON PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS



REMISE EN ÉTAT DU TOIT DE L'ÉGLISE

La toiture de l'église a été partiellement réparée. Une partie de la charpente a dû être refaite, des tuiles ont été changées ainsi que les solins. La partie intérieure qui a été endommagée sera réparée dès que le plâtre aura séché.

Les travaux se sont élevés à 18 000 € TTC, financés sur fonds propres par la mairie. Il est prévu en 2019 de continuer l'opération sur la partie centrale de notre église.

MISE EN PLACE DU CHANTIER DE GAMBETTA



Les travaux du boulevard Gambetta ont débuté le 18 juin. Ils se dérouleront en demi-chaussée pour la majeure partie. En parallèle, le chantier se poursuit sur les places Lucius Cal et du Presbytère. S'en suivra la réhabilitation de la place de la Coopé.

Les bancs de pierre de l'ancien château, présents sur le boulevard Gambetta, seront réimplantés sur la place du Presbytère. Le secteur sera totalement fermé uniquement au moment du goudronnage. Veillez à bien regarder la signalisation et la communication faites aux abords du secteur.

Le déplacement de la fontaine se fera cet été. Ces travaux nécessitent une grande maîtrise de l'ouvrage, fragilisé par le temps, car nous avons exigé que celle-ci conserve son état original.

EXTENSION DE L'ÉCOLE MOLINA



Suite au diagnostic archéologique effectué Chemin du cimetière, pour l'extension du groupe scolaire Molina, le préfet nous a informé qu'il n'y aura pas de fouilles complémentaires sur le site.

Le chantier d'extension est désormais lancé après attribution des différents lots aux entreprises intervenantes.

Courant juillet, les travaux de terrassement et de préparation de chantier vont donc débuter.



LA COMMUNE LANCE UNE CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

À travers cette action, la commune engage une véritable campagne d'information auprès des propriétaires de chats afin de les sensibiliser à la nécessité de faire identifier leurs chats et de les stériliser.

Pour rappel, selon l'article D212-63 du code rural*, les propriétaires ont l'obligation d'identifier leur chat.

Devant la prolifération des chats sans maître, la commune de Cuges les Pins a décidé de mettre en place une campagne d'identification et de stérilisation des chats errants.

Une délibération a été votée lors du conseil municipal du 25 juin afin d'établir une convention avec une association locale au service des animaux qui aura en charge la capture des chats errants et leur stérilisation auprès de vétérinaires partenaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un couple de chats non stérilisés peut théoriquement engendrer une descendance de plus de 20.000 individus en quatre ans !

Une convention a également été passée avec plusieurs vétérinaires qui ont accepté de minorer leurs tarifs pour permettre la stérilisation.

La signature de cette convention représente une excellente nouvelle pour les défenseurs de la cause animale car les animaux qui étaient capturés et mis

en fourrière étaient euthanasiés s'ils n'étaient pas réclamés au-delà d'un certain temps.

Fanny Saison
Conseillère municipale en charge des risques sanitaires



*Article D212-63 du code rural : L'identification obligatoire des chiens, chats et carnivores domestiques prescrite à l'article L. 212-10 comporte, d'une part, le marquage de l'animal par tatouage ou tout autre procédé agréé par arrêté du ministre chargé de l'agriculture et, d'autre part, l'inscription sur le ou les fichiers prévus à l'article D. 212-66 des indications permettant d'identifier l'animal.



POUR AGIR

La commune octroie un budget de 5000 € afin d'éviter l'euthanasie des chats errants et limiter leur prolifération en les stérilisant.

CONTACTS

Association partenaire
HEAVEN
ET LES CHATS DES RUES
Tél : 07.86.30.80.38

Ou

la Police Municipale
Tél : 04.42.73.97.61

LA RÉGION FINANCE DES ÉTUDES POUR LA DÉVIATION DE CUGES



UNE DÉVIATION POUR CUGES, UN OBJECTIF MUNICIPAL PRIORITAIRE !

La commune a engagé, depuis plus d'un an, une action afin de limiter l'accès des poids lourds de plus de 19t dans la traversée du village.

L'arrêté d'interdiction pris l'été dernier n'a pas été sans difficultés, celles-ci étant liées aux intérêts divergents des différents acteurs économiques du territoire et en particulier ceux de la zone d'activité de Signes et du Circuit Paul Ricard.

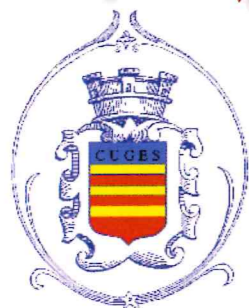
Le retour du Bol d'Or, du grand prix de Formule 1, ainsi que l'extension programmée de la zone d'activité de Signes dans les 10 ans à venir,

ont été autant d'arguments que le maire Bernard Destrost a dû développer afin de convaincre les instances départementales et régionales à agir de concert pour trouver une solution alternative de contournement de la commune de Cuges les Pins.

Il y a quelques mois, le maire avait été reçu à l'Hôtel de Région afin d'évoquer ce sujet sensible lié au développement économique et sportif varois, ainsi que les conséquences engendrées, au niveau de l'intensification du trafic des poids lourds qui transitent par le centre de Cuges, provoquant nuisances et insécurité.

Nous nous réjouissons aujourd'hui de l'accord qui vient d'être donné par le Président de Région, Renaud Muselier, qui nous informe par un courrier daté du 1^{er} juin, qu'il a saisi sa direction des infrastructures et des grands équipements afin de débloquer une enveloppe destinée à financer une étude relative à un projet de déviation de la RD8N.

Une avancée encourageante qui nous satisfait et démontre qu'enfin la voix de Cuges peut se faire entendre.



LA MUNICIPALITÉ DE CUGES
VOUS PROPOSE

EN PARTENARIAT
AVEC LE COMITÉ DES FÊTES

SARDINADE POUR LE 14 JUILLET

SAMEDI 14 JUILLET 2018

LA MUNICIPALITÉ ORGANISE

- 18h : dépôt d'une gerbe au monument aux morts
- 18h30 : verre de l'amitié devant la mairie

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE

- 19h30 : **SARDINADE GRATUITE** place Léonard Blanc
- 20h : grand bal animé par un orchestre

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE



Mairie de Cuges-les-Pins
Service communication

CUGES FÊTE SA LIBÉRATION !

UN CERTAIN 20 AOÛT 1944...

Comme chaque année en cette date anniversaire, nous célébrons dans le plus grand respect du devoir de mémoire, la libération de Cuges, en prenant soin d'y associer le souvenir collectif et les témoignages des anciens au travers des épisodes de la vie du village en 1944.

Un défilé de voitures des années 40 est également organisé. Il réunit chaque année de plus en plus de passionnés de mécanique et d'histoire.

Cette année encore, il sera permis à chacun de venir participer à ce grand défilé historique où, à cette occasion, un bal populaire sera organisé à la façon de « Glenn Miller », en partenariat avec le comité des fêtes.

Nous encourageons les Cugeois qui le souhaitent, à venir participer, en habits d'époque (1940-1944), vêtements civils ou militaires, français ou américains, résistants, jeunes ou moins jeunes... L'idée étant de se retrouver dans cet esprit de fête et de revivre ensemble, le temps d'un jour, la libération de Cuges.

France Leroy, adjointe au maire.



LIBÉRATION DU VILLAGE

LA MUNICIPALITÉ DE CUGES-LES-PINS,
EN PARTENARIAT AVEC LE COMITÉ DES FÊTES,
VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE LUNDI 20 AOÛT !



18H COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

Dépôt de gerbe au monument aux morts puis au col de l'ange avec défilé de voitures militaires.

19H VERRE DE L'AMITIÉ AU JARDIN DE LA VILLE

Fêtons la libération de village en partageant un verre.

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE...

19H30 BURGER PARTY ET BAL

Rendez-vous au jardin de la ville.

Animation par
l'orchestre **Kontrast**
(1^{ère} partie spéciale Libération)



Service communication - Mairie de Cuges les Pins

ASSOCIATIONS

EXAUDI DANSE PASSION

Les professeurs de danse ainsi que le bureau remercient tous ses adhérents, les parents, les bénévoles pour cette merveilleuse année passée ensemble et qui s'est terminée par un magnifique spectacle. Encore bravo à vous tous !

Nous vous souhaitons un bon été et rendez-vous le 10 septembre pour de nouvelles aventures de danse.

Artistiquemenvôte

DANSE ATTITUDE ACADEMIE



Je remercie très chaleureusement toutes les personnes présentes lors des galas de danse des 26 et 27 mai 2018.

Merci à tous pour ces merveilleux moments que nous avons partagés tout au long de l'année.

Je vous donne rdv en septembre pour de nouvelles aventures. Excellentes vacances à tous. Fabienne

CCFF



Le 2 juin 2018, les membres du CCFF ont pu participer à une manœuvre qui s'est déroulée au lieu dit « tournant de Mallet ».

Trois de nos bénévoles, anciens pompiers, ont brillamment animé cette matinée en nous faisant partager leurs précieuses connaissances. Ainsi nous avons pu nous re familiariser avec la conduite à tenir en patrouille, l'emploi du motopompe, la cartographie, les moyens radio et l'utilisation d'un véhicule 4x4.

Nous sommes prêts pour affronter cette nouvelle saison estivale en espérant qu'elle sera calme et sereine.

Un grand merci à Luc, Louis et Robert. Maurice Pesoli

CLUB DE L'ÂGE D'OR



Le club de l'âge d'or, par l'intermédiaire de Élite Voyages, propose du 28 septembre au 1^{er} octobre 2018 un voyage en Espagne à Playa de Aro pour 195€ par personne (+60€ pour chambre individuelle).

Le club ouvre ce voyage à toutes les personnes intéressées. Venez profiter nombreux de ce séjour à petit prix. Ne tardez pas à vous inscrire, les places sont comptées. Renseignements au 06.21.48.65.22.

Cet été à Cuges-les-Pins

Une soirée au pré des ânes

Juillet : jeudi 12 et 26
Août : jeudi 9 et 23
De 18h30 à 21h00

Approche et découverte de l'âne

Papouill'ânes

Jeu d'ânes

Baptême à dos d'âne bâti

Surprise pour les enfants

Tarif : 10 € par personne — UNIQUEMENT sur réservation
Nombre de place limité **06.85.97.38.81**
Association Les Balad'ânes de Cuges — chemin de la Roque — 13 780 CUGES-LES-PINS

ATELIERS RURAUX DE CRÉATION

Les Ateliers Ruraux de Création souhaitent ouvrir à partir d'octobre un atelier Tricot (aiguilles et crochet).

Avant de lancer le projet nous avons besoin de savoir si des personnes seraient intéressées. Si c'est votre cas, contactez Maryse Jourdan au : 04 42 73 92 61

A.L.I.C.E & AFPA



L'association A.L.I.C.E. propose ses services à toute personne de Cuges et de ses environs qui souhaite s'insérer ou se réinsérer dans l'emploi. En partenariat avec la Mission Locale et Pôle Emploi, l'association apporte, à travers son réseau de parrainage, son aide à la finalisation d'un projet professionnel, à la rédaction d'un CV etc.

Son partenaire, l'AFPA* propose des formations telles que : agent des services hospitaliers, assistant de vie aux familles, employé de restaurant, commis de cuisine... mais aussi dans la plupart des métiers du tertiaire, des services, de l'industrie et du bâtiment.

Ces formations, portées par Pôle Emploi et / ou le Conseil Régional, sont pour certaines accessibles au capital temps formation, au Congé Individuel de Formation et aux contrats de professionnalisation.

Permanence : mercredi 11 juillet dès 9h30 au CCAS, rue Antoine Vivaux

*Agence pour la formation professionnelle des Adultes

FOYER RURAL

Petit retour du séjour du foyer rural dans le Jura.



PIEDS EN TERRE



Malgré la météo défavorable, plus de 60 personnes ont participé à cette 1^{ère} randonnée découverte de la plaine agricole de Cuges, en se rendant à la rencontre des personnes qui la cultivent et la font vivre.

Première étape, quartier des Paluds, au petit manège pour une présentation des activités du centre équestre.

La famille Jeanjean nous a ensuite accueillis sur les terres de leur safranière, installée quartier de la Boucanière, en expliquant la culture du safran et des câpres de Cuges.

Puis, Vincent Rioux nous a parlé des origines et de la production de la spiruline, chemin de la Blanquerie. Edouard Giordanengo, vigneron indépendant, Domaine Écume de Lune, a répondu aux questions des randonneurs sur la culture de la vigne, quartier de L'Eguille.

Pour poursuivre, nous nous sommes arrêtés chez Hélène Rivas-Blanc, qui cultive et récolte du fourrage pour le centre équestre des écuries des prés Notre Dame. Puis, notre randonnée nous a conduit jusqu'à Luc Falcot et les chèvres du Rove, quartier de la Roque, qui nous a parlé de son savoir-faire en tant que producteur de lait, de fromage et de brousses du Rove.

Sylvain Navarro, de l'apie dei Fado, a captivé quant à lui les enfants, petits et grands, avec sa ruche transparente, sa passion des abeilles et une dégustation de miels.

Ultime étape de cette randonnée découverte chez M. Dolisi et Mme Cornille Odile, quartier de Vignole, intarissables sur la culture bimillénaire de l'olivier et ses contraintes locales.

Devant ce succès, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine, avec le soleil, pour une seconde édition.

LITTLE PUMPKINS

Apprenez l'anglais à Cuges avec Little Pumpkins.

Pensez aux stages de prérentrée en août pour aborder l'année scolaire sereinement.

Renseignements : 06.24.37.94.58
Email : tlpcuges@gmail.com

SAINT ÉLOI



DU LUNDI 30 JUILLET AU MERCREDI 8 AOÛT 2018

Comme chaque année, le comité Saint-Éloi organise les festivités de Saint-Éloi durant une semaine. Au programme : jeux inter-quartiers, bals, concours de boules, repas... Il y en a pour tous les goûts ! Vous trouverez dans cette page quelques informations sur l'organisation de la fête. Le programme complet sera distribué par le comité St Éloi dans les boîtes aux lettres mi-juillet.

PROGRAMME DE LA FÊTE



Lundi 30 juillet - 18h : Hommage aux amis disparus de la Saint Éloi

Jeudi 2 août - 19h : Jeux Inter quartiers chez Chaps

Vendredi 3 août

19h30 : Paëlla (sur inscriptions) et bal au jardin de la ville

21h30 : Concours de boules au boulodrome

Samedi 4 août

21h00 : Retraite aux flambeaux et feu de joie (Départ de la Coopérative)

22h30 : Bal avec structure DJ

Dimanche 5 août

10h30 : Grande Cavalcade Traditionnelle

13h30 : Banquet de la Saint Eloi à l'école Chouquet (sur réservation)

22h00 : Bal traditionnel folklorique sur la Place Léonard Blanc

00h00 : Éclatement de la bombe et aubade au nouveau capitaine

Lundi 6 août

10h00 : Concours de boules pour les enfants au boulodrome

13h00 : Aioli monstre à l'école Chouquet (sur réservation)

18h00 : Jeu de la Bague en Boghey - Chemin de Raphèle (vers le Dojo)

Attention en raison des travaux au boulevard Gambetta le lieu de la bague en boghey est modifié

20h00 : Soirée champêtre pique-nique de clôture et DJ au jardin de la Ville



Mercredi 8 août - 14h30 : Concours de boules à la mêlée 3 par 3 au boulodrome

INSCRIPTIONS REPAS, CAVALCADE, AUBADES

Samedi 21 juillet 2017 de 10h à 12h30, salle de l'entraide

- Repas : Delphine 06.40.46.63.24
- Aubades : Sylvain 06.29.50.29.98
- Chevaux : Manon 06.34.33.26.05
- Chars : Didier 06.03.83.10.64
- Costumes : Elizabeth 06 29 94 16 48

LES JEUX INTERQUARTIERS SONT DE RETOUR !



Consultez le programme détaillé pour savoir de quel quartier vous dépendez et contactez le capitaine de votre équipe pour participer aux jeux, supporter votre équipe, vous costumer ou simplement donner un coup de main.

La 1^{ère} réunion de chaque équipe aura lieu le vendredi 6 juillet à 19h :

- **Équipe des bleus** : jardin de la ville. Capitaine Henk BEMBOM - 06 21 60 27 22
- **Équipe des jaunes** : jardin de la ville. Capitaine Teddy SANCHEZ - 06 61 22 69 75
- **Équipe des rouges** : chez Chaps. Capitaine Didier FASOLINO - 06 03 83 10 64
- **Équipe des verts** : pour le lieu, contactez le Capitaine Frédérique ESPANET - 04 42 73 91 57

Attention : durant cette période, de nombreux arrêtés concernant la circulation sont mis en place. Plus d'infos sur le site internet de la ville, rubrique «Agenda»

CUGES DÉVELOPPE SON ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

UN PARCOURS TOURISTIQUE SUR LA COMMUNE !

C'était l'un des grands projets de la municipalité : développer l'attractivité de la commune et notamment de son tourisme à travers la mise en valeur de son patrimoine. Cuges en est riche et on le méconnaît souvent : il ne demande qu'à être mis en lumière, du passage de Victor Hugo au mariage du frère de Napoléon avec Julie Clary, de la Chapelle des pénitents, à l'aire de fouflage en passant par la chapelle Saint Antoine... Tous ces endroits de Cuges chargés d'histoire méritent d'être connus.

L'élue déléguée au tourisme, Hélène Rivas-Blanc, est issue de ces vieilles familles cugeoises ! Elle avait à cœur de mettre en valeur ce patrimoine historique souvent ignoré des Cugeois eux-mêmes.

Bien-sûr la compétence tourisme qui relevait du Conseil de territoire est désormais transférée à la Métropole, ce qui n'a pas facilité la mise en œuvre du projet, compte tenu des délais administratifs et techniques, mais c'est désormais chose faite.

Pour parfaire ce projet, un jeu de piste destiné aux enfants vient compléter chaque panneau descriptif afin que ce parcours soit des plus ludique et pédagogique.

La police d'écriture utilisée est intentionnellement accessible aux personnes ayant des difficultés de lecture. En effet la municipalité de Cuges les Pins, a engagé depuis plusieurs années des actions en faveur des personnes dyslexiques.

L'association Cugistoria, présidée par Michèle Amar, a grandement contribué au succès de ce projet et nous a ainsi permis de « fiabiliser » les informations historiques figurant sur les panneaux touristiques. Un petit détour par l'histoire de Cuges qui aura donc toute sa place au sein de l'OTI du Pays d'Aubagne et de l'Etoile qui en fera la promotion pendant toute la saison estivale.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Une consultation des électeurs en 2003 a permis de choisir l'appellation « Cugeois » pour désigner les habitants de Cuges. Cependant, il faut savoir que l'appellation la plus ancienne des habitants était « Cujen ».



Cugistoria



TERRITOIRE
PAYS D'AUBAGNE
ET DE L'ÉTOILE

COÛT DU PROJET

LE PROJET A ÉTÉ ENTIÈREMENT FINANCÉ PAR LA MÉTROPOLITAIN AIX MARSEILLE PROVENCE QUI EN A ASSURÉ LA MISE EN PLACE.

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

Bel été à tous !

Ça y est l'été est enfin là ! Juillet et Août sonnent le début des grandes vacances pour les élèves et les étudiants ! L'occasion de féliciter les équipes éducatives, pédagogiques, parents d'élèves et employés municipaux pour leur travail tout au long de l'année.

Nous espérons que tous les Cugeois pourront prendre un peu de repos durant ces deux mois, que ce soit à Cuges où ailleurs.

Ici fin Juillet ce sera le début des festivités de la Saint Eloi avec une semaine d'animation pour tous. Tous nos voeux de réussite aux membres du comité Saint Eloi, à son président Fabien Giacconi, et au Capitaine Guillaume Alunni !

De nombreuses balades, visites de lieux sont aussi à découvrir dans notre Parc Naturel Régional de la Sainte Baume (<http://www.tourisme-paysdaubagne.fr>).

Profitez donc pleinement de cet été pour vous ressourcer, sans oublier les conseils de vigilance en forêt pour préserver nos collines.

A très bientôt, bel été à tous.

Vos élus,

G.Fasolino M.Parent P.Coste F.Barthélémy A.Di Ciaccio

PETITS BONHEURS

NAISSANCES.....



Lysie Barneoud-Arnolet née le 18 mai
 Ambre Baudino, née le 19 mai
 Giulian Licari, né le 19 mai
 : Tom Peyron, né le 7 juin

MARIAGES.....

Maria Garozzo et Clément Dufresne, mariés le 26 mai 2018

Laëtitia Cordier et Alban Beauvisage, mariés le 26 mai 2018

Marion Di Ciaccio et Yannick Van Pee, mariés le 2 juin 2018

Julie Ducrozet et Vincent Giglio, mariés le 9 juin 2018



Expression des élus appartenant à la majorité municipale

Tempête dans un verre d'eau ...

A la date où vous lirez cette tribune, le conseil municipal aura voté le nouveau règlement intérieur du service enfance. Cela clôturera une période où la mauvaise foi, les manipulations et la désinformation auront été mises en œuvre par une presse plus avide de sensationnalisme que d'information et par une opposition aux abois.

Le vote du conseil aura validé la mise en place d'un choix de menus (classique ou végétarien) pour l'ensemble des enfants et pour chaque jour.

En parallèle seront mis en place : les protocoles relatifs aux deux types de menus, les protocoles d'inscriptions et les protocoles de distributions aux enfants. Cette mise en place se fera sans surcoût ni pour les parents ni pour la collectivité.

Cela mettra fin à une distribution de repas modifiés de manière anarchique et sans traçabilité : non-respect de l'équilibre des menus validés en commission, incapacité de s'assurer de la distribution des repas aux intéressés concernés, absence de garantie que les ingrédients des plats respectent les demandes des parents.

Nos opposants, habituels grands donneurs de leçons, devraient montrer un peu plus d'humilité sur les sujets relatifs à la fabrication et à la distribution des repas : Outre le fait que le rapport de la Chambre Régionale des Comptes critique fortement leur choix d'avoir construit une cuisine centrale inutile, surdimensionnée et dispendieuse.

Cela démontre, une fois de plus, la nécessité de corriger les erreurs du passé et l'ensemble de la majorité actuelle s'y emploiera jusqu'au dernier jour du mandat qui leur a été confié par les Cugeois.

N'en déplaise à certains !

Goupe Avec Vous Changeons Cuges.

ON NOUS PRIE DE COMMUNIQUER

Horaires d'été du Tabac Presse Loto :

Du lundi au samedi : 7h - 12h30
 15h30 - 19h30
 Dimanche : 8h - 12h

Le Var Matin est disponible au tabac.

Vends ou donne différents objets cause déménagement :

- table basse
- 2 chevets
- sommier en 140 cm de large
- tapis
- pare-feu pour cheminée
- ensemble manucure/pédicure CALOR neuf

Téléphoner au 06 86 80 03 73

AU PROGRAMME CET ÉTÉ

- **Mercredi 11 juillet - 9h30** : Permanence de l'association A.L.I.C.E CCAS
- **Jeudi 12 juillet 18h30-21h** : Soirée au pré des ânes
- **Samedi 14 juillet - 18h** : Commémoration et dépôt de gerbe au monument aux morts
Départ devant la mairie
- **Samedi 14 juillet - 19h30** : Sardinade gratuite
Place Léonard Blanc
- **Mardi 17 juillet - 21h30** : Ciné plein air : «Toni»
Jardin de la ville
- **Mercredi 18 juillet - 18h30** : Séance ciné «Iron Man»
Salle des mariages
- **Mercredi 18 juillet - 18h** : Commémoration du charnier de Signes
Charnier de Signes
- **Jeudi 26 juillet 18h30-21h** : Soirée au pré des ânes
- **Samedi 28 juillet - 8h-13h** : Don du sang
Salle de l'entraide
- **Du lundi 30 juillet au mercredi 8 août** :
Fête de la St Éloi
Festivités dans tout le village
(programme complet distribué dans vos boîtes aux lettres mi-juillet)
- **Jeudi 9 août - 18h30-21h** : Soirée au pré des ânes
- **Lundi 20 août dès 18h** : Libération du village
Jardin de la ville
- **Jeudi 23 août - 18h30-21h** : Soirée au pré des ânes

Retrouvez toutes les infos sur le site de la commune www.cuges-les-pins.fr ou sur Facebook : Mairie de Cuges ou sur Twitter : Mairie Cuges

Vous voulez donner une info ? Une date ?
N'hésitez pas à contacter le service communication à relations.publiques@cuges-les-pins.fr ou au 04 42 01 38 00.
Envoyez vos articles avant le 19 juillet 2018 pour le mag spécial rentrée de septembre 2018.

RETOUR EN IMAGES



1 Repas des aînés du village offert par la municipalité au jardin de la ville

2 Remerciements à Mme Barre qui a fait don de sa sculpture représentant l'aire de fouflage de Cuges. Encore un grand merci à elle !

SARDINADE POUR LE 14 JUILLET



SAMEDI 14 JUILLET 2018

LA MUNICIPALITÉ ORGANISE

- 18h : dépôt d'une gerbe au monument aux morts
- 18h30 : verre de l'amitié devant la mairie

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE

- 19h30 : SARDINADE GRATUITE place Léonard Blanc
- 20h : grand bal animé par un orchestre

BUVETTE ET SANDWICHS SUR PLACE



SAINT ÉLOI

DU 30 JUILLET AU 8 AOÛT

FESTIVITÉS
TRADITIONNELLES
DANS TOUT LE VILLAGE !

Jeux inter quartiers
Grande cavalcade
Bal traditionnel
Concours de boules
Retraite aux flambeaux & feu de joie



LIBÉRATION DU VILLAGE

LA MUNICIPALITÉ DE CUGES-LES-PINS, EN PARTENARIAT AVEC
LE COMITÉ DES FÊTES, VOUS DONNE RENDEZ-VOUS LE LUNDI 20 AOÛT !



18H COMMÉMORATION DE LA LIBÉRATION

Dépôt de gerbe au monument aux morts puis au col de l'ange avec défilé de voitures militaires.

19H VERRE DE L'AMITIÉ AU JARDIN DE LA VILLE

Fêtons la libération de village en partageant un verre.

LE COMITÉ DES FÊTES ORGANISE...

19H30 BURGER PARTY ET BAL

Rendez-vous au jardin de la ville.

Animation par
l'orchestre Kontrast
(1^{ère} partie spéciale Libération)

